

Script de la vidéo « Le droit de vote des femmes » (jusqu'à 4'08'')

Voix off : Le 29 avril 1945, les Français se rendent dans leur bureau de vote pour les élections municipales. Les Français, mais surtout les Françaises car, pour la première fois de l'histoire de France, les femmes ont le droit de voter.

Un an plus tôt, le 21 avril 1944, une ordonnance du Général de Gaulle leur accordait enfin ce droit, pour lequel elles s'étaient battues depuis plus d'un siècle. Les Françaises sont alors parmi les dernières femmes d'Europe à accéder aux urnes.

Au cours de la Révolution française, c'est à Paris que s'élève l'une des premières voix féministes du monde : l'intrépide Olympe de Gouges réclame l'égalité hommes-femmes dans sa célèbre Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Mais, bien trop en avance sur son temps, elle est guillotinée.

Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que les premiers mouvements féministes voient le jour, sous l'impulsion de l'audacieuse Hubertine Auclert et de la visionnaire Louise Michel.

Puis, dans les années 1900, encouragé par les suffragettes britanniques qui organisent de nombreuses manifestations pour obtenir le droit de vote, le débat prend de l'ampleur. Les Françaises se rassemblent ; doucement, elles commencent à faire entendre leur voix.

La Première Guerre mondiale éclate. Pendant quatre ans, les femmes se mobilisent pour remplacer les hommes partis au front. Alors, pour ce service rendu à leur patrie, de nombreux pays leur accordent le droit de vote. Mais en France, il n'en est rien : les projets de lois se succèdent, mais ils sont systématiquement bloqués par le Sénat. On considère que la place des femmes est à la maison, avec les enfants, loin des urnes. Incapables de voter par elles-mêmes, elles seraient influencées par l'Église, qui regagnerait ainsi son influence sur la société.

Un homme : Elles ont assez à faire à soigner les gamins à la maison et à s'occuper de leur ménage.

Voix off : Loin d'être découragées, les Françaises continuent le combat. Dans les années 30, elles multiplient les pétitions et les campagnes de sensibilisation.

Journaliste : Mme Louise Weiss préfère l'action. Avec ses militantes, elles manifestent sur le champ de courses de Longchamp avant le départ du Grand Prix, pour rappeler au Gouvernement son devoir.

Voix off : En 1934, Louise Weiss fonde l'association « La femme nouvelle » et se présente, bien qu'inéligible, aux élections municipales de Montmartre.

Ce n'est qu'en 1944 que les mentalités finissent par changer et que les femmes obtiennent enfin le droit de vote.

En avril 1944, la France est encore occupée par l'Allemagne nazie. Mais la Libération est proche. Les forces alliées se préparent à débarquer en Normandie. Le Général de Gaulle, grand héros de la Résistance, pense à l'avenir. Il souhaite enterrer à jamais l'humiliant régime de Vichy et bâtir une France nouvelle, dont il sera le chef.

Le 21 avril, il signe une ordonnance de trente-trois articles visant à construire de nouvelles bases constitutionnelles pour la France d'après-guerre. Parmi ces réformes, le droit de vote

des femmes, qui est défendu par le député communiste Fernand Grenier, fait presque l'unanimité. Et pour cause : comment dénier encore le droit de vote à celles qui s'étaient massivement engagées dans la Résistance ? Comment leur refuser de participer à la vie politique d'un pays pour lequel elles ont risqué leur vie ? Les femmes seront désormais électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

En 1946, l'égalité des droits entre les hommes et les femmes est inscrite dans le préambule de la Constitution, mais elle est encore loin d'être respectée.

Présentateur sur un plateau de télévision : Elles votent. Mais comment votent-elles ? En connaissance de cause, ou selon les opinions de leur entourage ? Leur place est-elle au Parlement, alors que tant d'autres travaux pourraient mettre en valeur leurs qualités naturelles ?